

Publié le 27 juillet 2011

UEM de Metz passe à la biomasse

UEM investit 50 M€ dans la modernisation de sa centrale thermique qui utilisera, pour une part de ses combustibles, de la biomasse. Portrait d'une vieille dame passée de régie en Sem et qui devient « Grenello-compatible ».



UEM investit 50 M€ pour moderniser sa centrale de cogénération électrique et thermique alimentant le réseau de chauffage urbain de Metz. Cette centrale, qui produit 250 GWh d'électricité par an, fonctionne au gaz pour 60 %, au charbon (19 %) et à la vapeur issue de l'incinérateur de déchets de la communauté urbaine (21 %). Fin 2012, date de fin des travaux, la centrale utilisera à parts égales gaz naturel, vapeur et biomasse, c'est-à-dire du bois sous forme de plaquettes. Un équipement « Grenello-compatible » qui, en plus, participe activement à la structuration d'une filière bois dans la région.

Sur les 50 M€, 45 iront à l'installation de la chaudière biomasse. UEM a été retenue par le 3e appel à projets de la Commission de régulation de l'énergie (CRE 3) sur les énergies renouvelables. Elle bénéficiera sur la part d'électricité issue de la biomasse d'un tarif d'achat garanti sur 20 ans. « Les recettes générées par cette vente d'électricité serviront à financer le projet » assure Michel Wannenmacher, directeur technique.

L'UEM est une vieille dame qui a vu le jour à Metz en 1901. Elle est devenue régie en 1925. En 2008, la Ville de Metz a opté pour le statut de Société d'économie mixte et créé la [Sem UEM](#) dont 85 % des parts appartiennent à la Ville, les 15 % restants ont été acquis par la Caisse des dépôts. « Nous avons engagé une réflexion sur les conséquences de la transposition dans le droit français de la directive européenne sur l'ouverture du marché de l'énergie », explique le directeur technique.

Le statut de Sem permet à l'entreprise concurrencée sur Metz et les 141 communes qu'elle dessert, de sortir de son territoire. Il lui a aussi permis de séparer la production et la fourniture de la distribution par filialisation des activités. Aujourd'hui UEM commercialise 1 700 GWh d'électricité dont un peu plus de 300 sont produits par ses propres installations : la centrale thermique et des barrages hydrauliques sur la Moselle. Avec 250 M€ de CA, un peu plus de 500 salariés dans ses deux filiales et plus de 150 000 clients consommateurs, l'UEM reste bien ancrée sur son territoire. Elle vient d'adhérer à la Fédération des Epl car elle a ressenti le besoin d'intégrer une structure dans laquelle elle serait représentée et qui défende ses intérêts dans un contexte d'évolution du marché de l'électricité comme l'explique Michel Wannenmacher.